

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Développement social	No SD SD-2024-6536						
OBJET	Recommander au conseil d'approuver le Plan d'action Sécurité et bien-être collectif 2024-2026							
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2024-12-18 Date CM souhaitée : 2025-01-14								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" data-bbox="71 650 1552 720"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2024-06-04</td> <td>CM-20240604-600</td> <td>APPROBATION - PLAN STRATÉGIQUE - SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE 2024-2034</td> </tr> </table> <u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis APPUYÉ PAR : Pierre Brabant et résolu à l'unanimité: d'approuver le Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif 2024-2034. <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> (SD-2024-2707)			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2024-06-04	CM-20240604-600	APPROBATION - PLAN STRATÉGIQUE - SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE 2024-2034
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2024-06-04	CM-20240604-600	APPROBATION - PLAN STRATÉGIQUE - SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE 2024-2034						
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Entre 2019 et 2021, la Ville de Laval, à l'instar d'autres grandes villes canadiennes, était confrontée à une augmentation de la criminalité juvénile et des événements impliquant des armes à feu sur son territoire. La montée de cette violence urbaine liée aux armes à feu est venue ébranler la sécurité, mais aussi le sentiment de sécurité de la population lavalloise. Proactive et soucieuse d'agir sur le phénomène, la Ville de Laval a adopté, le 4 juin 2024 un Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif (SBEC), d'une durée de 10 ans, afin d'établir une vision concertée et d'apporter des changements souhaités. Cette démarche a été réalisée en étroite collaboration avec les différents partenaires provenant des réseaux concernés, soit le milieu communautaire, de la santé, scolaire et institutionnel, et ce, dans le respect des expertises respectives, de la capacité de chacun et dans un souci de complémentarité. L'élaboration de ce plan stratégique, sous le co-leadership du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (SCLSDS) et du Service de la police démontre la volonté de la municipalité à assurer une meilleure coordination des travaux autour des enjeux de la délinquance et de la violence urbaine chez les 12 à 35 ans et vise l'adoption d'une approche écosystémique et globale. Le plan stratégique souhaite agir à la fois en prévention, en intervention et en intervention postévénementielle où le jeune est au coeur de la démarche. De ce plan stratégique a découlé un Plan d'action Sécurité et bien-être collectif 2024-2026, qui vise à identifier les priorités et les moyens d'action, les porteurs et les échéanciers de celles-ci. Cette priorisation des actions a été réalisée avec les partenaires et les acteurs municipaux au cours de l'automne 2024, et ce, à partir des axes transversaux et des 5 grands changements inscrits au Plan stratégique SBEC 2024-2034.								
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS								
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS								
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS								
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS								
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS								
REMARQUE(S)								

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Développement social	No SD SD-2024-6536
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU De recommander au conseil d'approuver le Plan d'action Sécurité et bien-être collectif 2024-2026		